

SOIXANTE-NEUF EMPLOYÉS REÇOIVENT LEUR AVIS

Tous faisaient partie du service des travaux publics. — Les commentaires sur les propositions de M. le maire.

LA CRAINTE DE L'ALLEMAND

Le bureau des commissaires a adopté, ce matin, une résolution qui sera accueillie avec angoisse par les employés du service des travaux publics.

Sur la proposition de M. Thomas Côté, il a été décidé, en effet, de signifier leur avis de congé à 69 employés.

Les salaires de ceux-ci ont été votés en blanc sur le budget de 1915, et, d'ici la fin d'une enquête qui sera tenue afin d'établir ceux dont la ville a besoin et ceux dont elle se peut dispenser, ils ne sont pas réengagés. De là l'avis de quinze jours qui doit leur être signifié dans les délais légaux. Sont atteints de cette façon, les chefs des trois divisions des travaux publics, et presque tout le personnel de M. Vincent, au bureau des alignements.

M. Côté a déclaré que cette mesure ne signifie pas que tous les employés qui recevront leur avis d'ici le quinze décembre ne seront pas réengagés, mais il faudra forcément en laisser un bon nombre de côté.

LA CRAINTE DE L'ALLEMAND...

Le chef Tremblay avait recommandé au bureau des commissaires l'engagement d'un nommé Paul Schneider comme pompier. Celui-ci est, paraît-il, d'origine Suisse. L'un des commissaires a donc proposé qu'on n'approuve pas son engagement : " C'est un Suisse-allemand ", a-t-il dit. Voilà désormais les pauvres Suisses étiquetés com-

me sujets du kaiser ; c'était bien la peine d'avoir tant lutté pour leur indépendance. Pauvre Guillaume Tell !

LES POUVOIRS DE M. LE MAIRE.

M. Hébert a déclaré, nettement, ce matin, qu'il irait devant le comité de législation exposer ses objections aux amendements proposés par M. le maire. L'autorisation de porter le pouvoir d'emprunt de 12% à 15%, avec effet rétroactif frapperait les débetures déjà acquises d'une dépréciation injuste pour les détenteurs.

Pour ce qui est de l'extension des pouvoirs de M. le maire les quelques échevins que nous avons consultés, et qui forment partie du groupe des jeunes, se déclarent opposés à ce changement. Ils favoriseraient plutôt la création d'une commission du service civil qui, au lieu de condenser tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, confierait à un plus grand nombre l'engagement, le renvoi des employés.

LE BUDGET.

Le budget ne glissera pas comme une lettre à la poste. Les échevins ont besoin d'avoir certaines explications. Ainsi on veut savoir pourquoi l'appropriation des parcs a été réduite de \$35,000 à \$2,000 cette année. A-t-on l'intention de négliger l'entretien des arbres et des pelouses où les pauvres trouvent de l'ombre? Voilà une question que bon nombre d'échevins ont l'intention de poser aux commissaires.